MASAE
Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage

ILRI
INTERNATIONAL LIVESTOCK RESEARCH INSTITUTE

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel • Regional Sahel Pastoralism Support Project • SENEGAL
PRAPS

TAAT
Technologies for African Agricultural Transformation

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES EXPLOITATIONS PASTORALES AU SAHEL
PDEPS

COMITÉ PASTORAL

BULLETIN D'INFORMATION PASTORALE N°63





FAITS SAILLANTS

- Développement du tapis herbacé ;
- Mise en place effective des intrants fourragers ;
- Bon remplissage des mares ;
- Situation zoosanitaire sous contrôle ;
- Hausse des prix du bétail.

DIREL/MASAE - Sphère ministérielle - 1er Arrondissement de Diamniadio
BP 45677- Dakar Sénégal - Tél : 338590636 - Site web : www.elevage.gouv.sn - Courriel : contacts@elelevage.gouv.sn

MASAE Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage
ILRI INTERNATIONAL LIVESTOCK RESEARCH INSTITUTE
Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel • Regional Sahel Pastoralism Support Project • SENEGAL PRAPS
TAAT Technologies for African Agricultural Transformation
PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES EXPLOITATIONS PASTORALES AU SAHEL PDEPS

COMITÉ PASTORAL

Bulletin d'Information Pastorale N° 63

PRÉVISION DE L'INDICE DE TEMPERATURE ET D'HUMIDITE (ITH) DES LOCALITÉS DE LA ZONE AGRO SYLVO PASTORALE POUR SEPTEMBRE 2026

Cet indice permet d'évaluer le stress thermique des animaux d'élevage.

Avec les fortes humidités qui seront notées en septembre, les valeurs des ITH vont rester majoritairement sévères (entre 80 et 85). Sur le reste de la zone, les ITH seront modérés (moitié sud de la région de Tambacounda). Voir tableau en annexe 1.

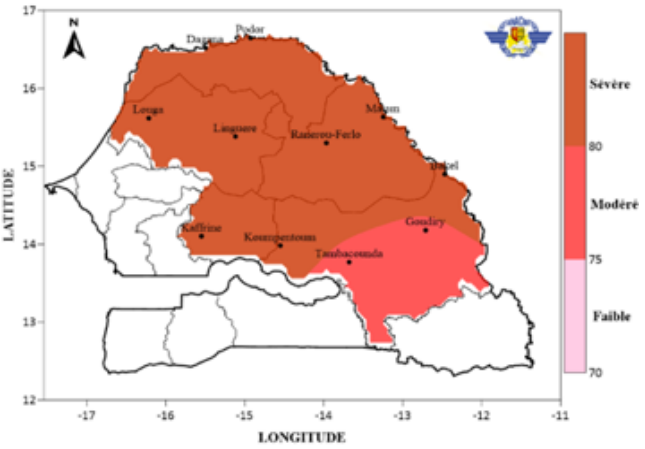


Figure 1 : ITH prévu pour la zone sylvopastorale

IMPACTS DES PHENOMENES METEOROLOGIQUES EXTREMES

En Août des phénomènes météorologiques ont provoqué des incidents mortels au niveau de plusieurs localités. En effet, la foudre qui est une décharge électrique naturelle électrostatique à haute intensité qui se produit dans l'atmosphère, a entraîné des pertes en vies humaines à Mereto, à Yene, à Nioro, à Diama, à Koumare.

Les intempéries du 20 Août, marquées par des pluies orageuses et des vents violents atteignant 80 km/h à Dakar et 60 km/h vers AIBD, ont provoqué d'importants dégâts matériels à travers plusieurs régions. On peut citer parmi ces dégâts des chutes d'arbres à Thiès et Dakar, des destructions de toitures dans plusieurs localités, etc…

Les inondations ont aussi entraîné des cas de noyades notamment à Latmingue, ainsi que des dégâts matériels. Plusieurs marches ont été impactés par les eaux, ce qui a causé la perte de plusieurs marchandises et denrées alimentaires. On peut citer quelques quantités extrêmes reçues pendant le mois d'Août :

Gossas (94 mm le 20), Ndiaffate et Gagnik (102 mm le 16), Ouadiour (110 mm le 20), Diakhao (115 mm le 20), Mbeleup (117 mm le 13).

TENDANCES DE LA PRÉVISION SAISONNIÈRE DES PRÉCIPITATIONS

❖ **Pour septembre :**

Une situation pluviométrique normale à déficitaire est prévue, avec un risque de déficit plus marqué sur les localités Nord et Centre du pays.

❖ **Pour octobre :**

Une situation normale à excédentaire est attendue sur une bonne partie du territoire, avec un signal humide relativement marqué vers l'Est et le Sud-est.

❖ **Pluies extrêmes :**

Malgré les tendances mensuelles normales à déficitaires en septembre, des épisodes ponctuels de fortes pluies restent possibles, notamment dans certaines zones de l'Ouest, du Centre et du Sud-est.

❖ **Fin de saison :**

Il est prévu une fin de saison des pluies tardive sur une grande partie du territoire, avec une poursuite possible des activités pluvieuses au-delà des dates habituelles.

DIREL/MASAE - Sphère ministérielle - 1er Arrondissement de Diamniadio
BP 45677- Dakar Sénégal - Tél : 338590636 - Site web : www.elevage.gouv.sn - Courriel : contacts@elelevage.gouv.sn

MASAE Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage
ILRI INTERNATIONAL LIVESTOCK RESEARCH INSTITUTE
Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel • Regional Sahel Pastoralism Support Project • SENEGAL PRAPS
TAAT Technologies for African Agricultural Transformation
PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES EXPLOITATIONS PASTORALES AU SAHEL PDEPS

COMITÉ PASTORAL

Bulletin d'Information Pastorale N° 63

SITUATION PASTORALE

Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la troisième décade du mois d'août, la croissance de la végétation se poursuit favorablement sur toute l'étendue du territoire national avec des valeurs du NDVI qui sont moyennes à élevées (Figures 2a, 2b). En comparaison à la décade précédente, elles se sont nettement améliorées au Centre et au Nord du pays, particulièrement dans les régions de Kaffrine, Diourbel et Fatick et les départements de Koumpentoum, Ranérou, Kanel, Linguère, Louga et Kébémer. Cette amélioration est due aux quantités de pluies enregistrées dans ces zones durant le mois d'août avec des cumuls qui avoisinent, voire dépassent par endroit la normale 1991–2020.

Les profils NDVI en zone pastorale des départements de Ranérou et de Linguère sont proches de la moyenne de la série 1999-2025. En revanche, celui du département de Koungheul est légèrement au-dessus de la moyenne depuis la deuxième décade du mois d'août (Figures 3a, 3b et 3c).

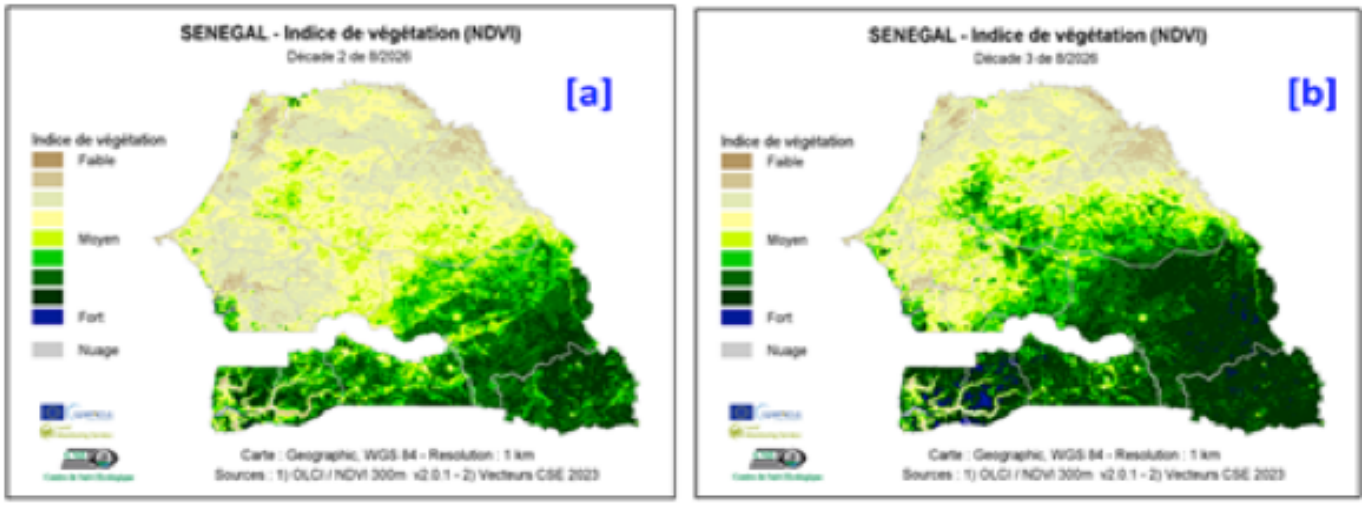


Figure 2 : NDVI de la deuxième décade (a) et de la troisième décade (b) du mois d'août

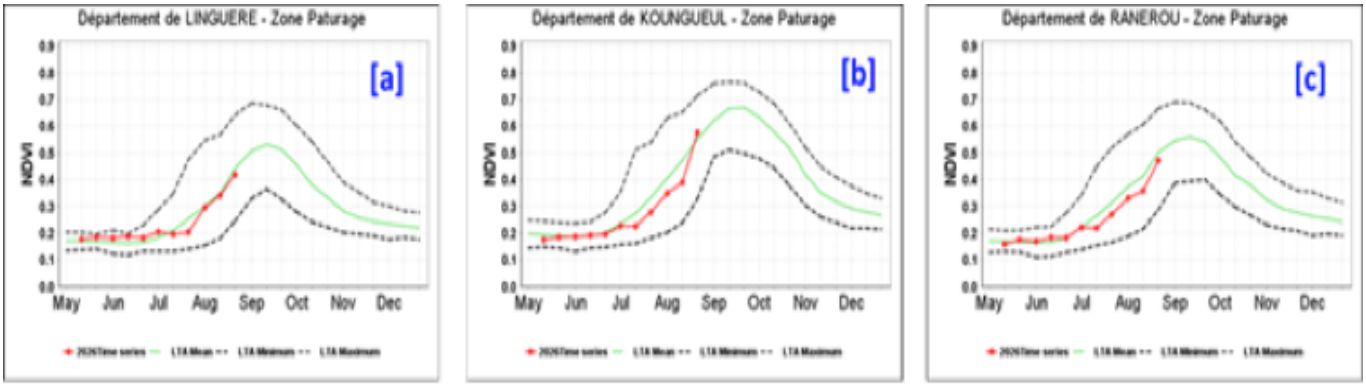


Figure 3 : Évolution du profil du NDVI en zone pastorale dans les départements de Linguère (a), Koungheul (b) et Ranérou (c).

MASAE Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage
ILRI INTERNATIONAL LIVESTOCK RESEARCH INSTITUTE
Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel • Regional Sahel Pastoralism Support Project • SENEGAL PRAPS
TAAT Technologies for African Agricultural Transformation
PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES EXPLOITATIONS PASTORALES AU SAHEL PDEPS

COMITÉ PASTORAL

Bulletin d'Information Pastorale N° 63

Anomalies de croissance de la végétation (VCI)

L'analyse du Vegetation Condition Index (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation, à la troisième décade du mois d'août, restent défavorables dans la zone sylvopastorale (Figure 4c). Par contre, elles sont favorables en Casamance, au Sénégal oriental et sur une bonne partie du Bassin arachidier, confirmant l'amélioration des valeurs du NDVI dans ces zones (Figures 4a, 4b et 4c).

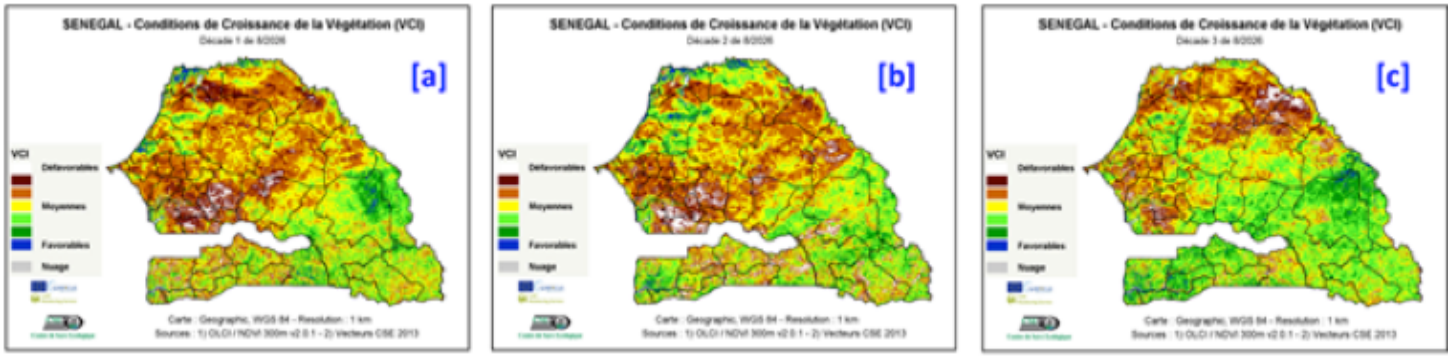


Figure 4 : VCI de la première décade (a), de la deuxième décade (b) et de la troisième décade (c) du mois d'août

SUIVI DE LA CAMPAGNE FOURRAGÈRE 2026-2027

❖ Mise en place des intrants

Dans le cadre de la campagne fourragère 2026-2027, le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage (MASAE), à travers les Directions de l'Elevage et de l'Agriculture, a procédé à la mise en place des intrants fourragers (semences et engrais minéraux) aux producteurs fourragers (éleveurs, agro-éleveurs et agrobusiness).

A date, plus de 90% de l'objectif est atteint pour l'ensemble des intrants excepté le triple 15 (87.6%), voir tableau 1.

Tableau 1 : situation de la mise en place des intrants fourragers

Désignation intrants	Objectifs (T)	Réalisations en cours	Taux de mise en place (%)
Niébé	170	167.032	98.2
Maïs	35	36,8	105,14
Sorgho	65	61,036	93,90
Urée	80	74,6	93,25
T15	100	87,6	87,6
6-20-10	70	70	100

Commentaire : les écarts notés sont liés à des épuisements de stock des opérateurs fournisseurs d'intrants

MASAE Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage
ILRI INTERNATIONAL LIVESTOCK RESEARCH INSTITUTE
Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel • Regional Sahel Pastoralism Support Project • SENEGAL
TAAT Technologies for African Agricultural Transformation
PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES EXPLOITATIONS PASTORALES AU SAHEL PDDEPS

COMITÉ PASTORAL

Bulletin d'Information Pastorale N° 63

❖ Mise en place des Cultures

Les opérations de semis sont terminées pour les graminées annuelles alors que celles des légumineuses (niébé) se poursuivent principalement dans la zone nord. Les premiers semis se portent bien malgré le démarrage perturbé (longue période de pause pluviométrique). Un bon développement végétatif est globalement noté.



Photos 1 : semences niébé fourrager (a), opération de semis (b), stade végétatif (c). Source : Direl 2026

Commentaire : quelques difficultés sont notées pendant la mise en place des intrants, notamment les retards et le non-respect des engagements de certains fournisseurs.

ACCÈS À L'EAU

Dans la zone agrosylvopastorale, 1 349 forages sont fonctionnels sur un total de 1 373, ce qui correspond à un taux de fonctionnalité de 98,25 % (annexe 3). La brigade des Puits et Forages (BPF) de Ranérou affiche le taux maximal de fonctionnalité (100 %), tandisque celle de Tambacounda enregistre le taux minimal (97,47 %) (tableau 2).

Tableau 2 : situation des forages en août

Brigade des Puits et Forages	Nombre de Forages	Forages en panne	Forages en bon état	Taux de disponibilité %
Tambacounda	158	4	154	97,47
Matam	173	4	169	97,69
Kaffrine	227	5	222	97,80
Louga	153	3	150	98,04
Linguère	176	1	175	99,43
Ndioum	276	6	270	97,83
Ranérou Ferlo	59	0	59	100
Goudiry	151	1	150	99,34
Total	**1373**	**24**	**1349**	**98,25 ***

* taux de disponibilité global

DIREL/MASAE - Sphère ministérielle - 1er Arrondissement de Diamniadio
BP 45677- Dakar Sénégal - Tél : 338590636 - Site web : www.elevage.gouv.sn - Courriel : contacts@elelevage.gouv.sn

MASAE Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage
ILRI INTERNATIONAL LIVESTOCK RESEARCH INSTITUTE
Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel • Regional Sahel Pastoralism Support Project • SENEGAL PRAPS
TAAT Technologies for African Agricultural Transformation
PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES EXPLOITATIONS PASTORALES AU SAHEL PDEPS

COMITÉ PASTORAL

Bulletin d'Information Pastorale N° 63

En cas de panne d'un forage, les populations sont invitées à informer sans délai les services techniques compétents tels que la Brigade des Puits et Forages (BPF), l'Office des Forages Ruraux (OFOR) ou la Délégation de Service Public (DSP) du département afin de permettre une intervention rapide et le rétablissement de l'approvisionnement en eau dans les meilleurs délais.

PRINCIPALES SOURCES D'ABREUVEMENT

En août, les mares constituent la principale source d'abreuvement du bétail à Dahara-Thiamène, Labgar, Téssékéré et Dolly (Linguère), Ranérou et Younouféré (Ranérou), Nabadji-Civol (Matam), Kothiary (Goudiry), Sinthiou Malem (Tambacounda) et Pass Koto (Koumpentoum). Leur recharge par les pluies d'hivernage assure une disponibilité en eau globalement satisfaisante.

Les fleuves et lacs constituent également des ressources stratégiques à Thillé Boubacar (Podor), Niangal-Bokhol (Dagana) et Keur Ayip (Nioro du Rip). Leur caractère permanent sécurise l'abreuvement et réduit la dépendance des troupeaux aux mares saisonnières.

Les forages et puits jouent un rôle complémentaire à Namerel et Dodel (Podor) et à Ndiaffate (Kaolack). Les bonnes conditions d'abreuvement favorisent le maintien du cheptel dans les zones pastorales et le retour progressif des transhumants.

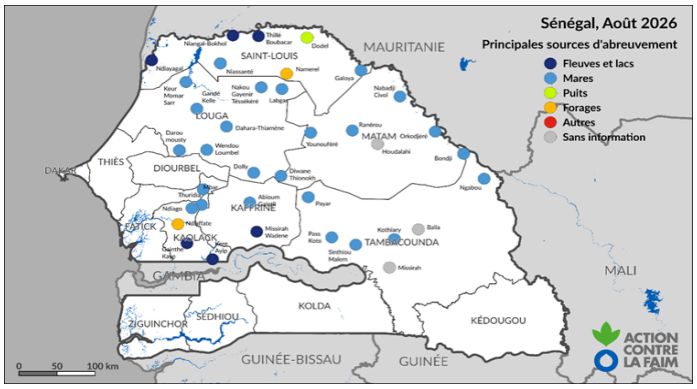


Figure 5 : Principales sources d'abreuvement du bétail en août

CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS DU BÉTAIL

Les fortes concentrations observées à Keur Ayip (Nioro du Rip), Dahara-Thiamène, Wendou Loumbel et Labgar (Linguère), Darou Mousty (Kébémer), Galoya (Podor), Ngabou (Bakel), ainsi qu'à Payar et Pass Koto (Koumpentoum) s'expliquent par l'amélioration des pâturages et la disponibilité des ressources en eau. Cette dynamique est soutenue par les arrivées massives observées dans plusieurs de ces localités ainsi qu'à Diwane Thionokh (Ranérou-Ferlo). De même, des retours ont été signalés à Gandé Kéllé (Louga), Galoya (Podor) et Keur Ayip (Nioro du Rip).

À l'inverse, de faibles concentrations sont relevées à Ndiaffate (Kaolack), Ndiago (Guinguinéo), Abioum Gaintli (Malem Hodar) et Missirah Wadène (Koungheul). La faible concentration observée à Kothiary (Goudiry) pourrait s'expliquer par des mouvements récents de troupeaux en retour de transhumance ou par la fonction de cette localité comme zone de transit.

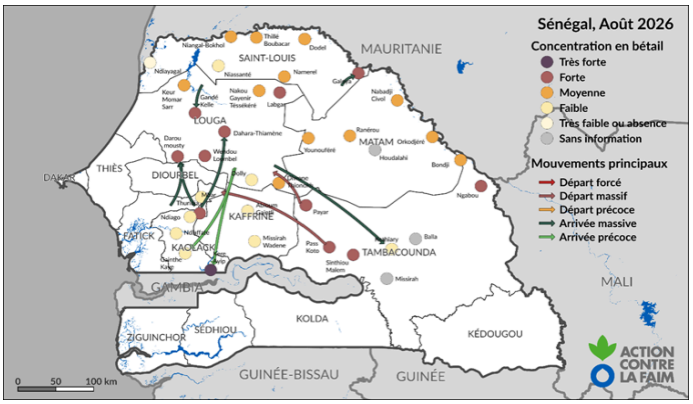


Figure 6 : Mouvements et concentrations du bétail en août

DIREL/MASAE - Sphère ministérielle - 1er Arrondissement de Diamniadio
BP 45677- Dakar Sénégal - Tél : 338590636 - Site web : www.elevage.gouv.sn - Courriel : contacts@elelevage.gouv.sn

MASAE Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage
ILRI INTERNATIONAL LIVESTOCK RESEARCH INSTITUTE
Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel • Regional Sahel Pastoralism Support Project • SENEGAL PRAPS
TAAT Technologies for African Agricultural Transformation
PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES EXPLOITATIONS PASTORALES AU SAHEL PDEPS

COMITÉ PASTORAL

Bulletin d'Information Pastorale N° 63



VOL/PERTE DE BÉTAIL

Les vols de bétail restent concentrés dans quelques zones pastorales. Les cas les plus importants sont signalés à Wendou Loumbel (Linguère) avec 29 bovins et 41 petits ruminants volés. Des incidents sont également rapportés à Dolly (Linguère) avec environ 50 ovins, à Abioum Gaintli (Malem Hodar) avec 21 petits ruminants, à Darou Mousty (Kébémer) avec 13 moutons et à Galoya (Podor) avec 3 bovins femelles. Dans la zone de Nianga (Podor) et de Bokhol (Dagana), plusieurs vols de bovins, d'ovins et de caprins ont aussi été signalés.

La récurrence des vols à Wendou Loumbel, Dolly, Darou Mousty, Abioum Gaintli, Galoya Nianga et Bokhol concerne des zones de forte présence animale et de mobilité accrue des troupeaux. Toutefois, aucun cas n'a été signalé dans la majorité des sites sentinelles. Le phénomène reste donc globalement circonscrit.

Parmi les cas consignés dans les registres des services vétérinaires, certains animaux déclarés volés sont retrouvés après les recherches menées par les éleveurs et les communautés locales. D'autres sont temporairement égarés ou intégrés à d'autres troupeaux.

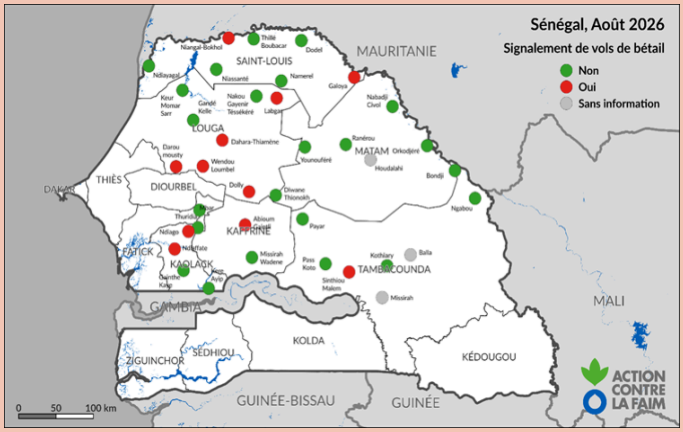


Figure 7 : Cas de vol/perte de bétail en août

SITUATION ZOOSANITAIRE

Au mois d'août, 867 foyers de suspicions de maladies ont été rapportés sur un effectif sensible de 179 100 sujets dont 64 563 malades et 3 556 morts. Les résultats sont consignés dans le tableau 3.

Tableau 3 : situation zoo sanitaire

Mois	Nombre de foyers	Effectifs sensibles	Nombre de malades	Nombre de morts
Août	867	179 100	18 871	2 686

Les 5 pathologies dominantes sont présentées dans le tableau 4.

Tableau 4 : situation des pathologies dominantes

Maladies	Nombre de foyers
Dermatose nodulaire contagieuse bovine	172
Pasteurellose bovine, ovine et caprine	96
Clavelée et Variole caprine	52
Botulisme bovin, équin, ovin, caprin et asin	51
Entérotoxémie bovine, ovine et caprine	49

MASAE Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage
ILRI INTERNATIONAL LIVESTOCK RESEARCH INSTITUTE
Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel • SENEGAL • PRAPS
TAAT Technologies for African Agricultural Transformation
PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES EXPLOITATIONS PASTORALES AU SAHEL PDEPS

COMITÉ PASTORAL

Bulletin d'Information Pastorale N° 63

Dans la zone sylvopastorale et de transit, 327 suspicions de foyers de maladies ont été rapportées sur un effectif sensible de 228 818 sujets dont 21 327 malades et 3030 morts, soit un taux de mortalité de 1,32 %.

Les mesures prises pour atténuer ces foyers sont :

- Le traitement des animaux malades ;
- La vaccination autour des foyers ;
- Le nettoyage et la désinfection des locaux ;
- La saisie d'organes impropres à la consommation ;
- L'enfouissement des cadavres ;
- La sensibilisation.

La figure 8 indique la répartition des foyers de suspicion de maladies par département durant le mois d'août.

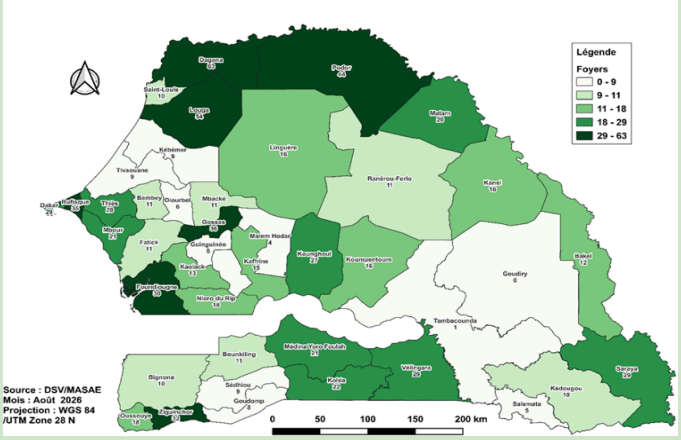


Figure 8 : répartition des foyers de suspicion des maladies par département



SITUATION DES MARCHÉS À BÉTAIL

Le mois d'août a été marqué par la tenue du Magal de Touba (2 août) et du Maouloud (25 août) qui ont eu un impact significatif sur le commerce du bétail. Après une augmentation de l'offre et de la demande observée en juillet en prévision de ces événements, les marchés ont enregistré en août une diminution des effectifs d'animaux présentés et vendus pour les trois espèces concernées. Cette tendance s'est accompagnée d'une hausse des prix moyens des bovins, des ovins et des caprins. En ce qui concerne le marché bovin, l'offre, mesurée par le nombre d'animaux présentés, a chuté de 78 607 têtes en juillet à 65 866 têtes en août, ce qui représente une réduction de 12 741 têtes, soit une baisse de 16,2 %. Cette diminution fait suite à l'offre élevée enregistrée en juillet, liée principalement aux préparatifs du Magal.

1. Marché bovin

La demande bovine, durant ce mois, est passée de 45 658 à 41 943 têtes. Cette variation équivaut à une baisse de 3 715 têtes, soit -8,1 %. Malgré ce recul, la demande bovine est restée relativement forte après le Magal.

Le prix moyen bovin a progressé, passant de 451 491 à 471 343 FCFA. Cette augmentation représente 19 852 FCFA, soit +4,4 %. Toutefois, les préparatifs du Maouloud ont contribué à maintenir les besoins d'approvisionnement du marché.

2. Marché ovin

L'offre ovine a diminué de 187 966 à 126 274 têtes, soit une baisse de 61 692 têtes, représentant une réduction de 32,8 %. Cette baisse reflète une stabilisation progressive du marché après les fortes demandes liées aux évènements religieux.

La demande ovine s'est également contractée, passant de 101 552 à 77 902 têtes vendues, soit une baisse de 23 650 têtes (23,3 %). Cette diminution correspond à la fin des périodes de forte consommation liées aux grandes fêtes religieuses.

Malgré cette baisse de l'offre et de la demande, le prix moyen ovin a légèrement progressé, passant de 92 916 à 94 161 FCFA, soit une augmentation de 1 245 FCFA (1,3 %).

DIREL/MASAE - Sphère ministérielle - 1er Arrondissement de Diamniadio
BP 45677- Dakar Sénégal - Tél : 338590636 - Site web : www.elevage.gouv.sn - Courriel : contacts@elelevage.gouv.sn

MASAE Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage
ILRI INTERNATIONAL LIVESTOCK RESEARCH INSTITUTE
Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel • Regional Sahel Pastoralism Support Project • SENEGAL PRAPS
TAAT Technologies for African Agricultural Transformation
PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES EXPLOITATIONS PASTORALES AU SAHEL PDEPS

COMITÉ PASTORAL

Bulletin d'Information Pastorale N° 63

3. Marché caprin

L'offre caprine a diminué de 50 935 à 39 835 têtes, soit une baisse de 11 100 têtes (-21,8 %). Cette évolution montre un ralentissement de l'offre après un niveau élevé enregistré en juillet.
La demande caprine est également en baisse, passant de 31 923 à 26 640 têtes vendues, soit une diminution de 5 283 têtes (-16,5 %). Bien que la demande ait reculé, cette baisse est moins marquée que celle de l'offre.
Le prix moyen caprin est passé de 51 847 FCFA à 55 560 FCFA, soit une hausse de 3 713 FCFA (7,2 %). Cette augmentation des prix se produit dans un contexte où l'offre et la demande diminuent simultanément.
Voir annexe 3 pour plus de détails.

Situation du bétail à Touba à l'occasion du Grand Magal

A l'occasion du Magal de Touba, la situation du bétail recensé en 2026 traduit une forte présence des différentes espèces sur le site. Les bovins recensés s'élèvent à 45 804 têtes, contre 37 455 têtes en 2025, soit une augmentation de 8 349 têtes (+22,3 %).
Les ovins recensés atteignent 44 616 têtes en 2026, contre 31 704 têtes en 2025, soit une hausse de 12 912 têtes (+40,7 %).
En revanche, les caprins recensés sont légèrement en baisse, passant de 2 014 têtes en 2025 à 1 940 têtes en 2026, soit une diminution de 74 têtes (-3,7 %). A l'inverse, les camelins connaissent une forte progression, avec 13 019 têtes recensées en 2026 contre 4 749 têtes en 2025, soit une hausse de 8 270 têtes (+174,1 %).
Les prix observés à Touba s'établissent entre 350 000 et 2 200 000 FCFA pour les bovins, 80 000 et 350 000 FCFA pour les ovins, 60 000 et 100 000 FCFA pour les caprins, et 580 000 à 1 750 000 FCFA pour les camelins.
Dans l'ensemble, la situation de l'approvisionnement en bétail de Touba en 2026 a été caractérisée par une augmentation importante de la disponibilité des bovins, des ovins et surtout des camelins, tandis que l'offre caprine demeure relativement stable.

RECOMMANDATIONS

A l'endroit de l'État et des partenaires

- Suivre les zones à risques de déficit fourrager ;
- Renforcer la vaccination des chiens contre la rage et la sensibilisation des communautés ;
- Renforcer la surveillance épidémiologique active et passive au niveau des marchés à bétail et des exploitations avicoles ;
- Suivre l'installation des cultures fourragères.

LISTES DES ANNEXES

Ci-joint le lien des annexes du bulletin d'informations pastorales :
https://docs.google.com/document/d/1ULSaSI_jZc2PfNLJrneAhXo_FzuUHHg6pKGmQWv313A/edit?usp=sharing

STRUCTURES MEMBRE DU COMITE

DPES/MASAE, ST-CNSA, DEEC, PRAPS, PDEPS, ACF, AVSF, DH, ISRA

ANACIM, CSA, CSE, DA, DEFCCS, DGPRE, DIREL, DSV, DIA, DDEQ,

PARTENAIRES FINANCIERS

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel • Regional Sahel Pastoralism Support Project • SENEGAL
PRAPS

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES EXPLOITATIONS PASTORALES AU SAHEL
PDEPS

ILRI
INTERNATIONAL LIVESTOCK RESEARCH INSTITUTE

TAAT
Technologies for African Agricultural Transformation

Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage
Structure coordinatrice : Direction de l'élevage (DIREL)

DIREL/MASAE - Sphère ministérielle - 1er Arrondissement de Diamniadio BP 45677- Dakar Sénégal
Tél : 338590636 - Site web : www.elevage.gouv.sn - Courriel : contacts@elelevage.gouv.sn